

- Un secteur caractérisé par une grande diversité des productions et « pluriel » dans ses formes de production dans un contexte de **mutations au plan international** (concurrence internationale, mondialisation des échanges, évolution de la Politique Agricole commune...), **au plan national** (préoccupations environnementales, qualité et sécurité alimentaire, développement rural, diversification des activités...) et **sur le plan local** (forte composante urbaine, densité d'exploitation, une industrie agro-alimentaire relativement bien ancrée et adaptation selon une double logique agro industrielle et agro-tertiaire).

- **Des métiers qui se sont profondément transformés et se complexifient**, exigeant une adaptabilité et parfois une double compétence des actifs, d'où **l'importance d'accroître le niveau de formation pour répondre aux transformations**, qu'il s'agisse de l'agriculture au sens strict du terme ou des entreprises du paysage par exemple qui emploient beaucoup de jeunes. Pour répondre aux enjeux, la formation doit permettre de **disposer à la fois de compétences (techniques, développement durable, biodiversité), de savoir-être (travail d'équipe, contact avec le client...), sans perdre de vue les notions de formation générale, en particulier la maîtrise de l'écrit et du calcul**. Si le secteur nécessite des compétences accrues pour tous et offre des possibilités d'insertion à des niveaux de formation différents, le bac pro agro –équipement apparaît comme un niveau de formation adapté pour « les entreprises de territoires » (celles qui ne font que des travaux agricoles, celles qui se sont diversifiées dans les travaux publics et ruraux, les entreprises forestières),

- **Métiers de la production agricole** : diminution du nombre d'exploitants mais extension du salariat, accroissement du niveau des qualifications et de leur technicité, spécialisation, complexité, développement de la fonction d'employeur. . « Les agriculteurs ne sont plus uniquement des paysans. Ils font de la « moléculture » pour l'agroalimentaire. D'autres sont des agri-novateurs (diversification des productions). Le métier reste un métier de production certes mais aussi d'aménageurs, de protecteur de la ressource, de transformation de distribution, de manager, de relation avec le client et des entrepreneurs ... ».

- **Métiers connexes à l'agriculture** : développement des métiers de l'interface entre agriculture, société et territoire, accroissement du niveau des qualifications, tertiarisation des métiers, polyvalence, mobilité, responsabilités.

- Une organisation de la formation caractérisée par une approche globale de l'enseignement (formation initiale voie scolaire, apprentissage et formation continue), une mixité des voies de formation, une forte présence de l'enseignement privé, un enseignement qui attire de plus en plus de jeunes filles.

- **La formation en voie scolaire, une place importante** avec plus de 8000 élèves, autour de 4 grands réseaux d'établissements (EPLEFPA, Enseignement privé agricole, Maisons Familiales et Rurales, UNREP),

- **Un nombre croissant de jeunes formés en apprentissage**. L'apprentissage est quasiment **une tradition dans ce domaine** : les effectifs représentent entre 8 à 10% de l'effectif global des apprentis. Cependant, les formations agricoles au sens strict du terme ne représentent que 27%, les autres apprentis se répartissent entre l'horticulture (7%), l'agroéquipement (8%), le commerce et services associés (18%) et l'aménagement paysager (40 %). **Le taux de remplissage de certaines sections n'est pas optimal** (40% de places vacantes). Selon certains professionnels (entreprises de paysage), il faudrait pour l'apprentissage « tirer encore plus vers le haut dans le domaine du qualitatif ».

- Des contrats de professionnalisation occupant une place deux fois moindre que l'apprentissage.

Des Points de vigilance

- 1- Des effectifs globalement stables en formation initiale voie scolaire.
- 2- Amélioration le taux d'occupation des places offertes en apprentissage.
- 3- Elever le niveau de formation pour répondre aux évolutions : Développement de la capacité des personnes à s'adapter, à anticiper et à se projeter dans l'avenir et amélioration de la technicité des personnes (Formations en gestion / management, conseil, formations aux techniques de production et de transformation –diversification-...).
- 4- Répondre à la demande sociale, notamment aux enjeux de sécurité alimentaire et de développement durable
- 5- Développer un travail d'anticipation sur l'évolution des métiers et des besoins en formation.
- 6- Réflexions à mener sur les modalités de professionnalisation des jeunes diplômés aux emplois.

Insertion

*Part en emploi ou contrat aidé des apprentis dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement : **60,4 %***

(Source : enquête IPA réalisée en février 2011 auprès des apprentis sortis en juin 2010)